

■ **Comfortfloor Ouest SA**, précédemment à Attalens, CH-217-3534860-1 (FOSC du 31.05.2006, p. 7). Siège transféré à Nyon, route du Stand 68. Statuts primitifs du 26 janvier 2006 modifiés en conséquence le 19 mars 2007. But: installation de chauffages électriques au sol, chauffages au sol à circulation d'eau, films chauffants, isolation et pose de revêtements de sol, ainsi que vente de matériel concernant ces installations. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000. L'administrateur et président Aeschbach Marcel signe désormais collectivement à deux. Inauen Yvonne, dont la procuration est éteinte, est élue administratrice avec signature collective à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Aeschbach Daniel, de Burg (AG), à Schlossrued, et Aeschbach Stefan, de Burg (AG), à Birrwil. Réviseur: AWTreuhand AG, à Aarau.

Journal no 3857 du 26.03.2007
(03865766 / CH-217.3.534.860-1)